

# PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire  
tenue le jeudi 28 juin 2018 à 09h45  
à l'hôtel Mirabeau, avenue de la Gare 31, à Lausanne

---

<u>Présents</u> :	Selon la liste des présences
<u>Président</u> :	Philippe Diesbach
<u>Secrétaire</u> :	Margaux Oswald
<u>Distribution</u> :	A tous les membres

---

## Ordre du jour

1. Contrôle de la liste de présences
2. Désignation du président et du secrétaire
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 juin 2017
4. Rapport de gestion de l'exercice 2017
5. Présentation des comptes 2017 et rapport de l'organe de révision
6. Discussion et vote sur les rapports présentés
7. Décharge au Conseil d'administration
8. Démissions et élections statutaires
  - 8.1. des administrateurs
  - 8.2. de l'organe de révision
9. Divers

### **1. Contrôle de la liste de présences**

La liste de présences est signée, elle atteste que sept coopérateurs sont présents.

### **2. Désignation du président et du secrétaire**

L'Assemblée générale désigne Philippe Diesbach en qualité de président et Margaux Oswald en qualité de secrétaire.

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 juin 2017**

Le procès-verbal ayant été remis au préalable et figurant dans le rapport d'activité, il n'en est pas demandé lecture. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

#### **4. Rapport de gestion de l'exercice 2017**

Ph. Diesbach rappelle que le rapport d'activité a été envoyé à tous les coopérateurs avec la convocation. Celui-ci reflète l'activité de la coopérative sur l'année 2017.

En supplément, Ph. Diesbach complète les informations qui s'y trouvent oralement.

Le chantier de Polyval à Vevey s'achève durant l'été 2018. Celui de Cossonay se termine également à cette même période. Tous les appartements ont trouvé preneur.

Le chantier de Cheseaux se déroule à satisfaction et les locataires emménageront au printemps 2019.

Le droit de superficie de Penthelaz a été signé au mois de juin 2018. Les travaux pourront débuter dans le courant de l'été 2018.

Il n'y a pas de remarque particulière sur les immeubles construits, tout se passe à satisfaction.

Une discussion s'ensuit et les réponses sont données par le président à satisfaction.

#### **5. Présentation des comptes 2017 et rapport de l'organe de révision**

Ph. Diesbach présente les comptes au 31 décembre 2017.

L'Assemblée générale prend connaissance des comptes qui présentent un bénéfice de l'exercice de CHF 46'039.73. Le PP reporté au 31.12.2017 s'élève à CHF 177'425.04.

A l'unanimité, l'Assemblée générale dispense le réviseur de comparution personnelle. Chacun ayant eu le rapport de l'organe de révision dans le rapport d'activité, il n'en est pas demandé lecture.

Philippe Diesbach relève que l'analyse des risques a été établie et validée par le Conseil d'administration.

Des questions sont posées auxquelles il est répondu oralement à satisfaction.

#### **6. Discussion et vote sur les rapports présentés**

Les comptes et rapports sont acceptés à l'unanimité.

#### **7. Décharge au Conseil d'administration**

L'Assemblée générale donne, à l'unanimité, décharge au Conseil d'administration.

#### **8. Démissions et élections statutaires**

##### 8.1 des administrateurs

Cette année il n'y a pas de réélection ou de démission.

Le conseil d'administration se compose des personnes suivantes :

- Philippe Diesbach
- Dominique Diesbach
- Pascal Dunand
- Philippe Equey
- Claude Paquier

- Filip Uffer
- Pascale Manzini
- Charles Vauthier
- Joël Cornuz
- Daniel Develey

## 8.2. de l'organe de révision

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale, à l'unanimité, accepte de reconduire le mandat de **GB Fibexa SA à Aigle** pour une période d'une année.

## **9. Divers**

Monsieur Besançon, locataire de la résidence du Bois 29 à Ecublens, souhaite relever l'excellent rapport qualité-prix de ces logements. Il remercie la coopérative pour son dynamisme. Une discussion s'en suit.

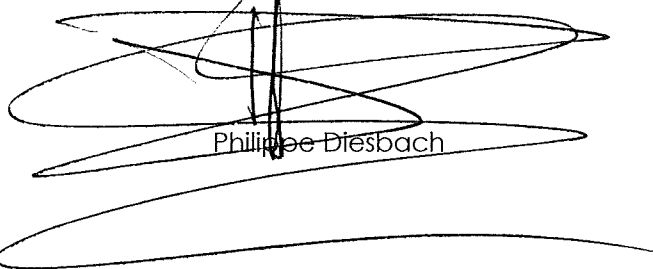
Monsieur Magnin remercie, au nom de l'ARMOUP, la coopérative PrimaVesta pour le travail effectué et le développement réalisé.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 10h30.

\* \* \* \* \*

### **PrimaVesta société coopérative**

Le président :



Philippe Diesbach

La secrétaire :



Margaux Oswald

Lausanne, le 3 juillet 2018 / mos